

Pourquoi le Canada a-t-il besoin d'une stratégie nationale sur les PID ?

Un identifiant pérenne (PID) est à la fois une étiquette unique et un lien durable vers une personne (p. ex., un chercheur), un lieu (p. ex., son organisation) ou un objet (p. ex., une subvention ou un résultat de recherche). Les PID sont associés à d'autres informations (appelées « métadonnées ») et renvoient directement à des ressources en ligne, y compris à d'autres PID, qui peuvent également être liés. Lorsqu'ils sont largement adoptés, ils peuvent contribuer à rendre l'ensemble du cycle de vie de la recherche plus efficace et plus efficient, permettant ainsi aux chercheurs de consacrer plus de temps à leurs travaux de recherche.

Les PID, comme la recherche, fonctionnent à l'échelle mondiale, mais tout comme la recherche, ils sont souvent administrés à l'échelle nationale, par le biais de consortiums nationaux, par exemple. C'est pourquoi on voit se dessiner dans le monde une dynamique en faveur de l'élaboration de stratégie nationale sur les PID afin de s'assurer que les PID sont utilisés de manière efficace, équitable et au profit des chercheurs au plan national. Des pays des Amériques, de l'Asie-Pacifique et de l'Europe sont actuellement à différents stades d'élaboration et de la mise en œuvre de leur stratégie nationale sur les PID. De nombreux pays, comme le Canada, ont déjà un ou plusieurs accès négociés à l'échelle nationale à un ou plusieurs systèmes de PID par le biais de consortiums. Ces pays ont donc une expérience concrète des avantages qu'offre une plus large adoption des PID pour leurs chercheurs ainsi que pour leurs organismes de recherche. Cependant, bien que les PID et leurs métadonnées soient utilisés par de nombreux organismes de recherche canadiens, ils ne sont pas encore généralisés et n'ont pas été adoptés ou mis en œuvre de façon systématique.

Deux analyses coûts-bénéfice récentes réalisées pour l'[Australie](#) et le [Royaume-Uni](#) montrent que l'utilisation généralisée (plus de 80 % d'adoption) de cinq PID importants (pour les chercheurs, les subventions, les résultats, les organisations et les projets) apportera des avantages significatifs en permettant l'automatisation et le préremplissage des champs. Ces économies sont uniquement liées au fait qu'il n'y a pas eu de véritables ressaisies des métadonnées relatives aux subventions, aux projets et aux articles jusqu'à présent. D'autres économies, aussi importantes, sont également à prévoir grâce à une meilleure automatisation et agrégation/analyse.

En plus de faire gagner du temps et de l'argent, les PID favorisent la recherche ouverte, nous aident à mieux comprendre le paysage de la recherche, permettent la gestion des données de recherche, soutiennent l'intégrité de la recherche, etc.

Les principales parties prenantes de la communauté de recherche canadienne, bailleurs de fonds, établissements, éditeurs, chercheurs, etc., estiment que l'adoption et la mise en œuvre généralisées des PID à l'échelle nationale, pour tous les chercheurs et leurs organisations, présenteraient des avantages considérables pour le pays. Une approche nationale en matière de PID permettrait également de remédier aux inégalités actuelles au Canada, qui découlent entre autres des différences entre les

disciplines, la langue, la géographie, le type d'établissement, l'accès aux ressources, en créant des conditions équitables pour toutes les parties prenantes.

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur les PID appuieront la « [Feuille de route pour la science ouverte](#) » du gouvernement fédéral. Elles permettront aux chercheurs canadiens de bénéficier des mêmes améliorations sur le plan de la productivité, de la reconnaissance et des conditions de travail que celles mises en place dans d'autres pays. Le Canada aura ainsi la possibilité d'orienter les priorités mondiales et d'aider les fournisseurs de PID et d'infrastructures à mieux comprendre les besoins du système de recherche canadien et à y répondre.